

Avec la réforme amorcée à la rentrée 2008, l'orientation vers la voie professionnelle à l'issue de la troisième se fait soit vers un CAP, soit vers un baccalauréat professionnel. Sans modifier notablement jusqu'à présent les flux d'entrée dans la voie professionnelle, la réforme a conduit davantage de candidats au baccalauréat et augmente les chances d'un entrant dans la voie professionnelle d'atteindre le baccalauréat.

La rénovation de la voie professionnelle amorcée à la rentrée 2008 et généralisée à la rentrée 2009 instaure, à côté du CAP en deux ans, la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans comme les baccalauréats généraux et technologiques. Le circuit de formation BEP est supprimé. En cours de formation, les élèves ont la possibilité de présenter un examen (CAP ou BEP), le baccalauréat étant situé à l'issue de la terminale professionnelle.

Depuis la rentrée 1990, les effectifs du second cycle professionnel ont diminué, la hausse conjoncturelle constatée à la rentrée 2010 n'inversant pas cette tendance. À la rentrée 2011, le lycée professionnel connaît une diminution de près de 15 000 élèves (soit - 2,1 %). Les formations au CAP rassemblent 17,6 % des élèves scolarisés en second cycle professionnel et les formations au BEP en accueillent 3,8 %. La réforme entamée à la rentrée 2009 arrivant à son terme, la classe de terminale professionnelle présente à son tour un « gonflement conjoncturel » de ses effectifs, lié à la coexistence des deux systèmes de formation. Les élèves inscrits en baccalauréat professionnel représentent 77,2 % des élèves du second cycle professionnel.

Avec la réforme de la voie professionnelle, l'orientation vers le second cycle professionnel en fin de classe de troisième se fait désormais soit vers une seconde professionnelle (première année de baccalauréat professionnel en trois ans), soit vers une première année de CAP en deux ans.

Plus de 25 % des élèves de troisième générale ont intégré la voie professionnelle à la rentrée 2011 sous statut scolaire : 20,7 % en seconde profes-

sionnelle et 4,7 % en première année de CAP. Les élèves issus de troisième constituent 84 % des élèves qui entrent en seconde professionnelle et seulement 58,2 % de ceux qui intègrent un CAP en deux ans. Près d'un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième Segpa. Les passages en second cycle professionnel après une classe de troisième baissent de nouveau à la rentrée 2011, après la stabilité observée entre 2005 et 2010 à près de 26 %.

Dans le second cycle professionnel, les taux de redoublement restent faibles. Ceux des années terminales demeurent légèrement supérieurs à ceux des premières années, exceptés pour le baccalauréat professionnel en trois ans. Les sorties en première année de voie professionnelle sont fréquentes : elles concernent un élève sur cinq en CAP et un sur sept en seconde professionnelle. Ces sorties des formations dispensées par le MEN incluent des arrêts d'études, des passages en apprentissage et dans des systèmes de formation relevant d'autres ministères.

À l'entrée en première année de CAP, la probabilité d'accéder au diplôme final est de 68 % pour un élève y accédant par la voie scolaire, soit 8 points de plus que par la voie de l'apprentissage. Avec la réforme de la voie professionnelle, le taux d'accès au baccalauréat professionnel d'un élève entrant en seconde professionnelle a sensiblement augmenté : de l'ordre de 27 % à la rentrée 2008, il atteint 63 % à la rentrée 2011. Avant la réforme, moins d'un titulaire de BEP sur deux poursuivait ses études vers le baccalauréat professionnel.

Pour une année donnée, la probabilité pour un élève de seconde professionnelle d'obtenir le baccalauréat professionnel, ou taux d'accès au baccalauréat professionnel, est calculée à partir des flux de passages de la seconde professionnelle vers la première professionnelle, de la première professionnelle vers la terminale professionnelle constatés à la rentrée et du taux de réussite au baccalauréat venant de se dérouler. Cette probabilité ne peut se calculer que pour les élèves scolaires des établissements du MEN.

Pour une année donnée, la probabilité pour un élève de première année de CAP en deux ans d'obtenir le CAP tient compte du passage de la première à la deuxième année de CAP, des redoublements et du taux de réussite au CAP. Cette probabilité doit être calculée sur les élèves du MEN, sous statut scolaire et scolarisés en formation de CAP deux ans.

Source : MEN-MESR-DEPP
Champ : établissements sous tutelle du MEN, France métropolitaine + Dom

01 Évolution des effectifs d'élèves du second cycle professionnel

France métropolitaine + Dom hors Mayotte avant 2011, public + privé

	1990	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 yc Mayotte
CAP 1 an	3 102	3 670	4 866	6 509	6 481	6 470	6 333	6 340	6 340
CAP 2 ans									
Première année	15 311	22 799	34 841	49 469	53 646	63 945	63 220	61 990	62 779
Deuxième année	16 824	19 593	28 521	40 625	42 857	45 331	53 757	52 450	53 131
Total CAP 2 ans (1)	32 135	42 392	63 362	90 094	96 503	109 276	116 977	114 440	115 910
CAP 3 ans	117 594	28 424	8 730	(1)	(1)	(1)	(1)		
BEP									
Seconde BEP	242 588	245 551	224 859	218 618	138 523	29 672	27 131	(3)	(3)
Terminale BEP (2)	228 720	235 216	220 397	209 163	190 653	122 472	27 958	26 243	26 339
Total BEP	471 308	480 767	445 256	427 781	329 176	152 144	55 089	26 243	26 339
Bac professionnel / BMA									
Seconde professionnelle	0	475	10	2 631	66 788	162 718	167 354	189 300	190 026
Première professionnelle	55 529	85 222	92 134	99 897	103 484	161 400	207 971	161 405	162 019
Terminale professionnelle	40 897	76 783	83 107	88 916	91 518	92 698	141 949	183 395	184 063
Total BAC professionnel / BMA	96 426	162 480	175 251	191 444	261 790	416 816	517 274	534 100	536 108
Total 2nd cycle professionnel	726 224	725 301	705 361	723 953	703 090	694 282	705 536	691 074	694 661

(1) Entre 2005 et 2010, les CAP 3 ans résiduels sont inclus dans les CAP 2 ans.

(2) Y compris BEP 1 an, 0 élève en 2011.

(3) Les derniers BEP ont été fermés à la rentrée 2011.

Champ : établissements sous tutelle du MEN, y compris Erea.

Source : MEN-MESR-DEPP - Système d'information Scolarité

02 Évolution des principaux passages vers le second cycle professionnel (%)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte avant 2011, public + privé

Passages	2 005	2 007	2 008	2 009	2 010	2011 (1)
Vers première année de CAP 2 ans						
Troisième - première année CAP 2 ans	3,4	3,6	3,9	5,0	4,8	4,7
Troisième Segpa - première année CAP 2 ans	42,9	47,0	49,7	53,9	58,4	56,9
Vers seconde BEP						
Troisième - seconde BEP	23,0	22,2	15,4	3,3	3,0	0,0
Troisième G&T - seconde BEP	2,9	2,7	1,6	0,5	0,4	0,0
Vers seconde professionnelle (bac pro 3 ans)						
Troisième - seconde pro	0,2	0,5	7,0	17,4	18,0	20,7
Seconde G&T - seconde pro	0,1	0,1	1,3	2,6	2,4	2,3

(1) 2011 : les passages pour la France métropolitaine et les Dom avec ou sans Mayotte sont identiques.

Lecture : 4,7 % des élèves inscrits en troisième (y compris insertion) en 2010 sont passés en première année de CAP en 2 ans à la rentrée 2011.

Champ : établissements sous tutelle du MEN.

Source : MEN-MESR-DEPP - Système d'information Scolarité et enquête 16 auprès des établissements privés hors contrat